



<https://saint-brieuc-de-mauron.fr>

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	1
Départ en retraite	
Site de La Ville aux Oies	
Halle couverte	
ANIMATIONS ET FESTIVITES	2
Jouons à St Brieuc de Mauron	
Retour festivités passées	
Festivités à venir	
Travaux dans le village	
Projet travaux école	3
Nouvelle de l'école	
Point gîte de La Ville aux Oies	
POINTS INFORMATIONS	4
Aide Energie	
Aide à a Rénovation	
Aide Vélos électriques	
Frelons asiatiques	

Impression sur
papier recyclé



Directeur de Publication : Charles Edouard FICHET

Rédaction : Commission Communication

Impression : Imprimerie de Brocélande - Saint-Léry

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Les petites infos de l'été

St Brieuc de Mauron

Mai-Juin-Juillet-Août 2023

Le mot du maire

Chers amis, habitants de Saint Brieuc de Mauron,

Vous trouverez dans ce petit bulletin, formule allégée, quelques informations concernant la commune. On retiendra parmi les événements récents, le joyeux hommage rendu à Jannik Le Pavec, Institutrice pendant 25 ans et Béatrice Gestin, ATSEM depuis plus de 20 ans à l'école de la Ville aux Oies. Bonne retraite à elles deux. Je vous invite à prendre connaissance de la démarche entreprise, pour la gestion du commerce et du gîte et à diffuser l'appel à projet. Concernant la construction de la halle couverte à partir des charpentes de l'église, nous avons été stoppés dans notre élan. La peinture des anciennes structures de l'église contient une dose de plomb, qui doit être traitée avant de poursuivre la construction. Le projet est donc revu pour intégrer cet élément imprévu. La construction va reprendre assez rapidement. Toujours beaucoup de projets et d'actions en cours. Nous voyons enfin le chantier de l'église se terminer. Il reste des détails à régler et ça peut durer encore un peu, les entreprises étant surchargées. L'inauguration officiel aura lieu en septembre. Les bonnes volontés et les idées sont les bienvenues.



Le Maire et l'équipe municipale est à votre disposition pour toute information et pour tous les besoins dépendant de la commune. **Bon été à vous tous**
Le Maire, Charles-Edouard FICHET



Démarche pour le site de La ville aux Oies :

Comme il a été indiqué dans le précédent bulletin et autres publications, le gîte de St Brieuc de Mauron est passé de la gestion par Communauté de communes de Ploermel à la gestion communale. La commune a décidé de lancer une démarche de mise en gestion de l'ensemble gîte et commerce. Mme Duvaudier du cabinet LCWB a été retenue pour l'accompagner. Une réunion publique destinée à échanger les points de vues et faire émerger les attentes a eu lieu le 28 janvier, un comité de pilotage composé de 4 élus dont le Maire et 12 citoyens bénévoles a été constitué. Le comité de pilotage s'est réuni 2 fois et a acté la publication d'un appel à projet, contenant toutes vos attentes exprimées pendant les réunions, pour la gestion du site et les conditions économiques et financières pour que cette gestion se fasse dans les meilleures conditions de partenariat : gestionnaire/commune/habitants. Le cahier des charges ainsi constitué a été approuvé par un vote à l'unanimité du Conseil municipal le 3 avril 2023. Aujourd'hui, le cahier des charges de l'appel d'offre est diffusé sur le site de la commune, sur les réseaux administratifs (Mégalis) et par les réseaux sociaux. Il peut être aussi retiré en Mairie. Nous vous invitons à en prendre connaissance et à le diffuser le plus possible. L'appel à projet s'adresse à tous et toutes les propositions seront étudiées. Pendant la phase de transition, les gîtes sont gérés depuis le 1er janvier 2023 par la commune. Pour réserver, il suffit d'appeler la mairie de Saint Brieuc de Mauron au 02 97 22 60 75 ou adresser un mail à gite@saint-brieuc-de-mauron.fr. Nous prendrons le temps de construire le meilleur projet possible pour établir un bail commercial qui nous engage durablement. Il est possible que cela demande un peu de patience.

Merci de votre soutien et de votre compréhension.

Animations et festivités :

JOUONS à SAINT BRIEUC DE MAURON

Depuis le début de l'année, la Salle pour Tous de la mairie est ouverte à tous les habitants, le mercredi de 14h30 à 17h30 pour passer un moment très agréable autour de jeux, tricot, couture... Une vingtaine de personnes a déjà pris l'habitude de s'y retrouver et ne boude pas leur plaisir. Certains apportent leurs jeux qu'ils font découvrir à d'autres et tous apprécient ces après-midis ludiques et d'échanges dans la simplicité et la convivialité.



C'est avec impatience que nous attendons les beaux jours pour les amateurs de palets, pétanque, fléchettes qui pourront profiter de la cour et du préau pour des parties sûrement très disputées avec sérieux et bonne humeur.

Rejoignez-nous quand vous voulez et chaque fois que vous pouvez.

Les associations Sauvegarde du Patrimoine et Comité d'Animation vous invitent à un temps d'échange, le lundi 22 mai 2023 à la salle Socio-culturelle à 18h pour préparer les festivités

Retour sur les festivités 2023 :

REPAS DES CHASSEURS

Le repas des chasseurs qui a eu lieu le dimanche 2 avril à la salle socio-culturelle a été un succès. 430 repas ont été vendus dont 160 sur place. La salle était comble et l'ambiance au rendez-vous. L'engagement associatif est bien réel et les bénévoles se sont beaucoup investis pour offrir aux convives un repas de qualité.

Le président de l'association Hervé Groseil et les adhérents remercient les bénévoles et toutes les personnes qui ont participé à ce repas et vous invitent à nouveau l'an prochain.



Les festivités prévues pour cet été :

Vendredi 23 juin : Fouée de la Saint Jean

Samedi 24 juin : Soirée électro

Samedi 1er juillet : Kermesse de l'Amicale Laïque de notre école avec repas possible sur place

Dimanche 6 août : Vide grenier et exposition de véhicules anciens

Lundi 14 août : Fête du Pardon de la Chapelle de la Ville Tual

Dimanche 17 septembre : Inauguration de l'église de St Briec de Mauron



Travaux dans le village :



Restauration
du pont d'Illifaut-Bedée



Le tremblay



Les halles
seront prêtes pour cet été



Les ralentisseurs sont en fonction depuis la fin mars et ont largement contribué à ralentir les automobilistes. Un projet qui contribue à la qualité de vie des riverains et qui entre dans un objectif de sécurité pour tous.

Projets travaux école :

Notre école construite au début du 20ème siècle, a besoin d'un peu de réparation : couverture, isolation et chauffage. Le Conseil municipal a décidé d'inscrire ces travaux dans les projets de cette année. Pour l'instant, 2 entreprises ont produit des devis pour la toiture et l'isolation. A partir de ces éléments, des dossiers de demandes de subvention sont en cours de dépôt. Il faudra un peu de temps pour finaliser cette opération, notamment du fait d'une conjoncture complexe et des délais de réalisation par les entreprises. L'Etat doit proposer un programme de rénovation des écoles, nous veillerons à en profiter le cas échéant.

Ecole :

DES NOUVELLES DE L'ECOLE

Le RPI regroupant les écoles de SAINT BRIEUC DE MAURON et BRIGNAC a fait le plein d'élèves cette année. 20 élèves à l'école « Louise GASTARD » de la Petite section au CP et 23 élèves à l'école de « La Ville aux Oies » du CE1 au CM2.

Les activités sur ce premier semestre ont été nombreuses : Piscine le mardi sur 6 séances, parcours Prévention en lien avec les ateliers durables, journées sportives au Lac au Duc, le prix des Korrigans où chacun a pu voter pour son livre préféré (travail en lien avec le collège de MAURON).

Il faut aussi se réjouir de la reprise du travail en réseau avec l'école de CONCORET répartie sur 4 journées d'avril à juillet. Les enfants vont profiter d'une approche de la littérature, de jeux, d'une journée sportive et d'une sortie au Jardin de Brocéliande à BREAL S/ MONFORT.

L'école de La Ville aux Oies s'est aussi enrichie d'expériences avec en autres : Le Printemps des Poètes, le concours Kangourou où l'on aborde les mathématiques par la logique et de manière ludique.

La journée d'intégration au collège pour les CM2 s'est tenue le 4 mai.

Les traditionnelles rencontres des écoles :

Le Marché de Printemps à BRIGNAC, le samedi 6 mai.

La Kermesse de l'école de BRIGNAC le dimanche 2 avril a réjoui les enfants et les parents venus nombreux. Celle de SAINT BRIEUC DE MAURON aura lieu le samedi 1er juillet avec repas possible sur place.

Point Gîte :

La gestion du gîte est communale depuis le 1^{er} janvier, ceci dans l'attente du futur repreneur. La commune a acheté des draps et le petit matériel nécessaire pour remettre le gîte en location. La société ATAO de Mauron est venue nettoyer les carreaux.

Une porte ouverte a eu lieu le 4 février et la population a pu découvrir un gîte très agréable, fonctionnel. Il dispose de 8 chambres dont une chambre PMR, en tout 15 couchages répartis sur 3 niveaux. Une cuisine équipée, une grande salle à manger, un espace de détente en font un lieu adapté aux fêtes de famille ou entre amis. La salle municipale attenante en fait un lieu attractif et complémentaire pour accueillir les groupes, les séminaires ou toute autre manifestation.

Les tarifs : 22€ la nuitée / 15€ pour les enfants de moins de 12 ans.

Gîte complet : 330 €

Pour les réservations, veuillez contacter la mairie au 02 97 22 60 75 ou par mail : gite@saint-brieuc-de-mauron.fr.

Des flyers sont à disposition à la mairie de St Brieuc de Mauron, n'hésitez pas à en prendre pour faire la promotion du gîte.

temps
légende
Brocéliande
Nature
santé insolite convivial
raisonné Patrimoine
Déconnexion





Points informations :

Encore trop de personnes renoncent à leurs soins ou à leurs droits... Beaucoup d'assurés pourraient ainsi prétendre à la Complémentaire santé solidaire et n'en font pourtant pas la démarche. Ceci est principalement dû à une méconnaissance de ce dispositif.

La Complémentaire Santé Solidaire en quelques mots...

Destinée aux assurés ayant des revenus modestes, la Complémentaire santé solidaire est une aide pour payer leurs dépenses de santé.

Selon la situation et les ressources du bénéficiaire, **elle ne coûte rien ou coûte moins d'un euro par jour et par personne.**

Certains de vos administrés peuvent y prétendre et n'en bénéficient pas encore !

> Vous pouvez également diriger vos lecteurs/internautes vers notre site ameli :

<https://www.ameli.fr/morbihan/assure/droits-demarches/difficultes-acces-droits-soins/complementaire-sante/complementaire-sante-solidaire-qui-peut-en-beneficier-et-comment>

Energie : retrouvez les aides auxquelles vous êtes éligibles en 2023

Le chèque énergie exceptionnel
Le chèque énergie
Le chèque énergie fioul
Le chèque bois
Fonds Energie d'Action Logement



Les aides à la rénovation énergétique et au solaire, pour réduire sa consommation d'énergie

MaPrimeRénov'
MaPrimeRénov' Sérénité
Les aides locales ANAH
La prime à l'autoconsommation photovoltaïque
Les certificats d'économie d'énergie (CEE)
L'Éco-prêt à taux zéro
La TVA réduite à 5,5 %



Bonus Vélo

Pour obtenir cette aide, vous devez déposer votre demande sur le site <https://www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil/> dans un délai de six mois suivant la date de facturation du vélo.



La commune a décidé de mener une campagne de piégeage des futures reines de frelons asiatiques d'avril à mai. L'intérêt du piégeage des fondatrices au printemps est de permettre la capture d'un grand nombre de femelles fécondées capables de construire et développer un nid. Le piégeage des fondatrices permet d'éviter les fortes prédatons observées en début d'été-début d'automne. La collectivité a acheté 35 pièges qui ont été répartis sur l'ensemble de la commune. Un référent volontaire par piège a été désigné pour poser, gérer et enlever le piège selon un même protocole. Ces pièges (avec la fiche complétée de comptage des frelons capturés) sont à ramener le **vendredi 26 mai** à la mairie de 18 à 19h. Ils seront à nouveau disponibles à l'automne prochain pour une éradication pérenne de ces prédateurs. Une information est disponible sur notre site sur l'ensemble des nuisibles FDGDON



La Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles du Morbihan

Le frelon asiatique

Les rongeurs aquatiques

Les taupes

Les chenilles processionnaires

Les oiseaux prédateurs

Les moustiques

Attestations de dégâts

Contact